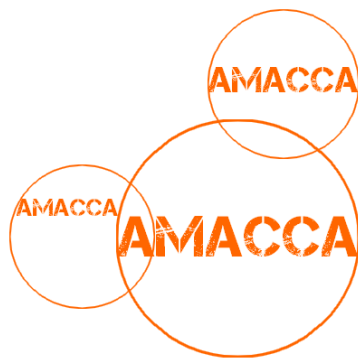


CREATION D'UN RESEAU D'AMACCA



Associations pour le Maintien des Alternatives
en matière de Culture et de Création Artistique
(« AMAP Culturelles »)

INTRODUCTION



MICROMECEMAT
COLLEGIALITE
DEMARCHANDISATION
CULTURE EQUITABLE
ARTISTES, CREATEURS
LANCEURS D'ALERTE, CHERCHEURS

LES CITOYENS S'EMPARENT DES POLITIQUES CULTURELLES

UNE ELABORATION SOCIO ECONOMIQUE EN RESEAU
POUR PENSER, POUR IMAGINER, POUR VIVRE
AU MIEUX ET ENSEMBLE LA TRANSFORMATION
DE CE MONDE

POUR ESPRITS AFFAMES
DE SENS ET DE RÊVES

Lancement de la tête de réseau
2010

amacca.centerblog.net

Ce projet est avant tout un projet de développement d'un **nouveau modèle économique**.

Au-delà, ce dispositif porte en lui les articulations d'une transformation en terme de pratique sociale et culturelle, en terme de politique culturelle, en terme de valeur et de fonction accordée à la culture.

Dans un réseau d'AMACCA la culture est avant tout au service de la démocratie et de la **citoyenneté active**.

Nous verrons que la dynamique est mutuelle, que la démocratie et la citoyenneté active sont aussi au service de ce réseau.

Nous pouvons considérer les AMACCA comme un **nouveau bien commun** à créer tous ensemble.

Ce modèle économique est **viable** quelque soit le niveau d'implication des collectivités territoriales et des entreprises ; c'est l'une des singularités du réseau AMACCA qui s'inscrit dans le champs éthique de l'économie sociale et solidaire.

Réseau AMACCA

Associations pour le **M**aintien des **A**lternatives en matière de **C**ulture et de **C**réation **A**rtistique.

Une préfiguration d'**organisation sociale alternative**, en résonance avec des attentes et des besoins grandissants.

Le dispositif socio-économique « AMACCA » est un vecteur de solidarité et d'émancipation sociale à vocation culturelle, constitué en réseau de pôles locaux de diffusion et de création, au service de l'intérêt général. L'AMACCA se donne les moyens financiers de promouvoir la création artistique et la diffusion de cultures alternatives avec des professionnels aujourd'hui écartés ou éloignés des circuits marchands ou institutionnels. Le « concept AMACCA » articule deux passerelles : celle qui relie le citoyen au spectacle vivant, aux artistes, et celle qui relie le citoyen aux chercheurs, à la science, aux observateurs et penseurs de ce monde. Ces passerelles sont là pour reconnaître à tous ce droit fondamental : l'accès à la culture.

Quelques points déterminants

- Pôle de diffusion : Organisation de rencontres citoyennes : spectacles, conférences, débats ...
- Pôle de création : Soutien à la création artistique à travers l'apport de moyen de production de spectacle et de promotion dans et hors réseau.
- Synergie associative : ces pôles constituent des points d'appui (compétences humaine, moyen de communication, équipements divers) sur lesquels la vie associative alternative locale peut s'adosser pour accroître son potentiel en terme d'échange, d'organisation et d'action.

Financement : le micro mécénat

Majoritairement financé par le **micro mécénat** de « citoyens-spectateurs-producteurs », les AMACCA, constituées en associations loi 1901 et elles mêmes constituées en micro réseau peuvent aussi solliciter le secteur des entreprises locales ou les collectivités territoriales à partir du moment où leur totale indépendance est respectée.

Information et développement

Pour constituer le maillage d'un tel réseau de diffusion, les organisations citoyennes existantes seront sollicitées, invitées à relayer l'information et à accompagner la naissance des premières AMACCA. Ainsi, une AMACCA peut être initiée avec une quinzaine de personnes, et atteindre sa pleine maturité avec 200 à 250 personnes pour un réel rayonnement local.

Des associations existantes peuvent trouver un second souffle en se transformant en AMACCA.

Un pôle de création peut être porté par une ou plusieurs AMACCA.

Une Fédération d'AMACCA est souhaitable pour envisager l'action en terme d'aménagement du territoire, ou pour mutualiser des moyens et coordonner certaines actions de plus grande ampleur.

Partage, démocratie, créativité : Un objectif en soi

Démarchandiser la culture pour la mettre à portée de tous, lui rendre son statut de bien commun. Soutenir les lanceurs d'alerte et autres sentinelles de notre démocratie en leur offrant une tribune.

Encourager l'émergence de nouvelles pratiques sociales et économiques, de nouveaux choix de vie en toute connaissance et conscience.

Après les AMAP... les AMACCA

Peut-on croire que la révolution de nos modes de vie ne sera pas consécutive aux déplacements de nos références culturelles ?

Présentation d'un moyen pour les citoyens de se réapproprier une liberté d'initiative en dehors des logiques inadaptées du marché, des aléas électoraux, en dehors des desideratas de potentats locaux, en dehors d'une politique culturelle publique aux marges de manœuvres contenues elle aussi par l'idéologie économique dominante.

Participer au développement des AMACCA c'est vivre une expérience culturelle mais aussi vivre la culture de l'expérimentation sociale. Le défi est passionnant.

En Août 2003, une **loi sur le mécénat culturel** a été votée avec entre autre la possibilité pour le particulier imposable d'être mécène : chaque fois qu'une personne donne 3 €, l'état lui en rend 2 (défiscalisation) ; elle n'a donc dépensé réellement qu' 1 € (34% du don exactement) mais en a donné 3 à l'association.

Un instrument financier démultiplicateur

Il serait dommage de négliger un outil de cette importance. Cette loi permet **d'infléchir les déviations ou les déficits de notre**

démocratie en termes de **politique culturelle** et de **politique d'information**.

Vous choisissez comment une partie de votre impôt sera utilisé.

Lorsque vous achetez une place de spectacle vous n'apportez pas au producteur ou à l'organisateur trois fois plus que ce que vous dépensez réellement ; c'est toute la différence, et c'est justement ce qui est **décisif** en terme de faisabilité **pour initier ce type de projet culturel d'intérêt général**.

Avec des citoyens constitués en réseau de groupes de spectateurs mécènes (micro mécénat), authentiques consom'acteurs de culture, une véritable pratique culturelle ouverte peut renaître en toute indépendance. Ainsi l'AMACCA devient un outil très fonctionnel au service de l'émancipation de tous.

Des citoyens « spect'acteurs » qui s'emparent des politiques culturelles et en deviennent les financeurs

Observons quel champ des possibles s'ouvre à nous :

Sur une zone géographique qui reste locale, prenons un périmètre d'environ 20 à 30 kms (variable en fonction de la densité de population) et sur cette zone recherchons une base de 200 mécènes qui acceptent de dépenser 51 € /an (pour un mécénat à hauteur de 150 €), soit 1 € par semaine.

Libre à celui qui en a les moyens de proposer davantage. Libre aussi à des entreprises et à des commerces locaux de participer pleinement à cette vie sociale.

Sur cette base: 200 pers. / 1€ réel par semaine (post défiscalisation) = budget annuel de 30 000 €.

Cela représente un budget qui permet de proposer publiquement et de façon **réellement accessible à tous** (voire gratuitement) une qualité de **programmation de spectacles** et de **conférences** en cohérence avec les questions sensibles de notre temps.

Cela permet de relier expressions artistiques, culture générale, informations et démocratie.

De nombreux chercheurs tirent la sonnette d'alarme, les lobbys industriels tiennent les médias, AMACCA doit pouvoir offrir à ces témoins une tribune pour s'adresser à la population.

Nous devons tous avoir accès à de nouvelles logiques de pensées, pouvoir découvrir les nouveaux savoirs ou redécouvrir des fondamentaux oubliés. Ceux qui prétendaient penser à notre place ne pensent manifestement pas comme nous.

Citoyens-spectateurs, lanceurs d'alertes, artistes, chercheurs, journalistes, sociologues... unissons nous, devenons acteurs de notre propre politique culturelle, de notre propre information, de notre propre évolution et finalement d'une démocratie encore plus démocratique.

Ainsi avec 200 personnes, ce sont 5 soirées concerts-conférences + une participation à un forum social annuel départemental ou régional qui deviennent réalisables (un forum devient envisageable dès que plusieurs pôles locaux sont créés).

Amorcer un processus de démarchandisation de la culture

Un tel budget permet un **fonctionnement économique sain** : aide à la création (répétitions rémunérées au moins en partie), sonorisation et éclairage réalisé par des professionnels, et surtout bonne communication et respect de la législation en vigueur en terme d'assurance, de salaires, de cotisations diverses et de sécurité, tout en libérant les organisateurs de

l'angoisse financière tellement destructrice d'initiative (le marché libre ne garantit rien, la solidarité économique garantit des moyens)- Il s'agit bien d'**amorcer un processus de « démarchandisation » de la culture.**

Complètement enseveli sous un déluge d'informations diverses, l'homme contemporain devra sa survie à sa manière d'en dégager l'essentiel, de résister aux entreprises de séduction, aux promesses illusoire. Une autre forme de tri selectif.

Les éléments constitutifs du réseau

AMACCA

PÔLES DE DIFFUSION

Organisation de conférences, spectacles, débats, autour des cultures alternatives ou minoritaires.

Une association (loi 1901) de **citoyens-spectateurs-mécènes** dans un secteur géographique limité (ex : canton ou communauté de commune, arrondissement) et qui établira si possible des liens avec les structures culturelles existantes.

Inscription au GUSO (Guichet Unique Spectacle Occasionnel). Evolution possible vers la création d'un pôle de création interne à l'AMACCA (avec licence d'entrepreneur de spectacle).



PÔLE DE CREATION

Collectif
artistique

Un collectif artistique et technique de professionnels du spectacle.

Une association (loi 1901) qui pourra donner parallèlement naissance à une société coopérative de production. Le pôle de création correspondrait à une « compagnie artistique » actuelle qui se reconnaîtrait dans la charte éthique AMACCA.

Les AMACCA sont représentées majoritairement dans le conseil d'administration du collectif.

Cette structure constitue un outil aux multiples avantages. Le fonctionnement du pôle de création peut dans un deuxième temps s'élargir avec plus d'artistes et de techniciens, peut aussi doter le pôle de médiation d'un administrateur en supplément (partagé avec les AMACCA) et solliciter une licence professionnelle d'entrepreneur de spectacle.

Les spectacles créés peuvent tourner dans le réseau et dans les circuits traditionnels.

Managemen

PÔLE DE MEDIATION – (solidaire du pôle de création)

Il est porté au début par une personne manager qui peut d'une part conseiller ou soutenir les AMACCA pour l'organisation des événements (musique , théâtre , projections de documentaires, expositions, conférences etc ...), et qui d'autre part manage le collectif artistique (organisation de manifestations dans le réseau et hors réseau).

Une fédération permettra aussi d'élaborer des outils mutualisés à disposition des pôles de médiation.

**Exemple (parmi d'autres) de ventilation de budget
pour une AMACCA qui disposerait de 30 000 € :**

5 Spectacles + conférences	5 X 3500	17 500 €
1 Participation à des actions ou services collectifs « inter-AMACCA » (forum social, publication, communication)		5 000 €
Manager (à ajouter aux autres parts des autres AMACCA)		3 000 €
Fonctionnement (site, tel, bureau)		1 500 €
Création artistique (à ajouter aux parts des autres AMACCA)		3 000 €

Ainsi avec trois AMACCA aux moyens similaires le potentiel est le suivant :

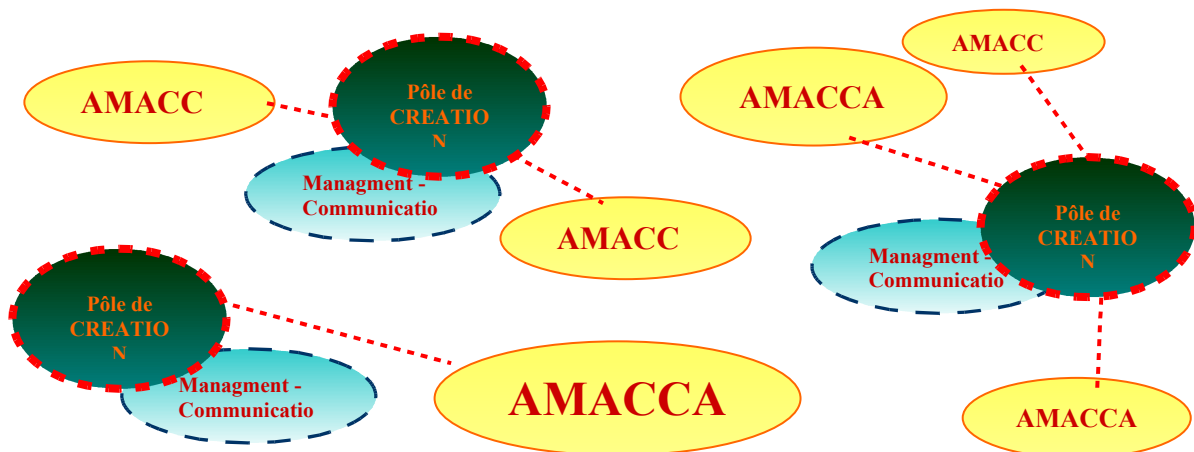
15 soirées spectacles-conférences	3 X 17 500 €
1 évènement d'ampleur plus importante (12 000 €), publication, communication	15 000 €
1 manager ou chargé de production à temps partiel - masse salariale disponible de	9 000 €
1 soutien à la création artistique (ex : 450 h à 10 € net à répartir entre les intéressés)	9 000 €

Ceci est encore modeste mais permet d'initier une activité appelée à s'amplifier.

A noter dans ce cas de figure une moyenne budgétaire non négligeable de 3500 € pour chaque soirée (avec 200 mécènes). Des emplois sont en jeux. Dans des secteurs urbanisés il est possible de constituer des AMACCA nettement plus importantes.

Ou encore, une AMACCA émergente qui commence avec une soixantaine de mécènes ou qui ne dispose que d'un petit lieu, devra concentrer son énergie et ses financements sur des formes à sa portée (monologue, solo, duo, trio)

Imaginons ceci à l'échelle d'un département (ou une partie de département) :



Structuré en réseau, une **mutualisation** des moyens permet d'**harmoniser** la diffusion, y compris dans des régions culturellement défavorisées (« surplus » de mécènes en zone urbaine qui alimenteraient des zones rurales « alter-émergentes » ou système fédératif de redistribution). Un spectacle en Lozère en mars doit pouvoir être produit, même devant 35 personnes.

**Une économie solidaire,
une éthique
au service d'une culture équitable**

Grâce à un maillage progressif du territoire, de nombreuses créations peuvent circuler, de nombreuses conférences peuvent nourrir le débat public, de nombreuses initiatives citoyennes peuvent émerger.

Développée initialement à l'échelle locale, la formule peut être étendue au niveau régional et au delà. Avec un réseau solide, des événements d'ampleur nationale peuvent être produits ou coproduits avec d'autres réseaux.

En fonction des partenaires locaux, le coût d'un spectacle peut être réduit (salle équipée peu onéreuse ou gratuite, mécénat d'entreprise...) ainsi d'autres lignes budgétaires peuvent s'inscrire (investissement en sonorisation, lumière, plus d'aide à la création, choix de fonctionnement plus ambitieux, location d'un lieu, médiathèque alternative, part fédérale, stages de formation pour les adhérents etc ...)

Tout est envisageable à l'intérieur de cette forme très souple, c'est aux AMACCA de définir leurs choix, d'en débattre entre elles, de se montrer ingénieuses en terme de création de politique culturelle alternative selon les situations locales.

**Une formule adaptable à toutes les situations
en fonction des besoins locaux,
complémentaire à une politique existante, ou
fondatrice d'irrigation culturelle initiale.**

Ainsi nous pouvons évoquer des tremplins annuels pour les groupes régionaux sélectionnés pour leurs qualités artistiques et la pertinence de leur regard, des soirées de soutien pour des commerces alternatifs ou des entreprises alternatives

nouvellement implantées localement ; ces soirées en elles-mêmes deviennent des carrefours, des points de repères pour initier d'autres actions etc ...

La musique semble prioritaire, en dehors du fait qu'elle touche un public très large ou que son secteur soit particulièrement sinistré - cf les différents rapports ministériels établis ces dernières années - elle est surtout liée à une industrie et à une technologie, c'est à dire qu'un levier économique s'y trouve pour financer d'autres formes d'expressions. Les artistes aussi doivent faire de la solidarité un moyen de diversification.

Dans des zones rurales dépourvues de cinéma, des projections de documentaires ou de films indépendants font partie des pistes pour programmer des soirées plurielles.

Des parents d'élèves peuvent se retrouver dans une AMACCA pour proposer une programmation aux écoles et avoir un budget plus important que ce à quoi les coopératives de parents d'élèves sont habituées. Des AMACCA universitaires sont aussi envisageables. Autour des AMACCA et de leurs Pôles de création peuvent s'adosser des SCOP dédiées à la production ou à l'édition. Les perspectives sont loin d'être épuisées.

UN SITE « Boite à outils »

Dès que possible un **site** dédié à faciliter la rencontre entre citoyens pour développer les AMACCA doit être créé et conçu comme **une boîte à outils** à disposition de tous.

Contacts des AMACCA existantes ou émergentes,
forum de discussion,
modèles de statuts,
fiches d'informations,
textes de loi,
réglementation des activités relevant du spectacle vivant,
espace interactif propice aux échanges d'expériences et au regroupements de personnes d'une même zone géographique.
etc...)

La première AMACCA ouvrira la route avec 10, 15, 30 personnes. Elle aura la responsabilité de communiquer le mieux possible son expérience. Elle peut se bâtir progressivement, chaque action lui permettant de mieux se faire connaître.

Les possibles sont vastes autour de ces rendez-vous public « conférence + manifestation artistique » pour en faire non pas de simples additions de solitudes comme dans les temples actuels de la consommation, mais des lieux de vie sociale, et des havres de liberté d'expression.

Les AMACCA sont sensées nourrir un imaginaire collectif indispensable à la création d'un scénario humaniste pour l'avenir.

Contact : lanoe.olivier@wanadoo.fr